

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 424-CE-3421**

concernant le projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 424<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 27 mars 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** la résolution 411-CE-3335 de la commission des études du 18 janvier 2024 concernant le dossier d'évaluation périodique de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242) (annexe 1);

**ATTENDU** le projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242) (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution 01-21-01-2025 du comité de programmes de deuxième cycle en finance du 21 janvier 2025 approuvant le projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242) (annexe 3);

**ATTENDU** la résolution 1993 de l'assemblée départementale du Département des sciences administratives du 22 janvier 2025 adoptant les descriptifs des nouveaux cours et des cours modifiés (annexe 4);

**ATTENDU** la résolution 163-SCE-366 de la sous-commission des études du 11 mars 2025 recommandant à la commission des études l'approbation du projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242) (annexe 5);

**ATTENDU** les explications de Martine Nadon, vice-doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Véronique Le Gall, appuyée par Chantal Déry,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242) tel que présenté.

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'approuver la modification des conditions d'admission de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 424-CE-3422**

concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 424<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 27 mars 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

**ATTENDU** le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

**ATTENDU** le dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404) (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution 1-2025 du comité de programme de troisième cycle en gestion de projet du 17 janvier 2025 concernant l'approbation du rapport d'évaluation des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404) et les recommandations qui en découlent (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution 163-SCE-367 de la sous-commission des études tenue le 11 mars 2025, laquelle confirme que le dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404) satisfait les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO et recommande à la commission des études de recevoir le dossier (annexe 3);

**ATTENDU** les explications de Martine Nadon, vice-doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Beauséjour, appuyée par Véronique Le Gall,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** le dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404);

**D'INVITER** le comité de programme de troisième cycle en gestion de projet à donner suite, au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 424-CE-3423**

concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 424<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 27 mars 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** la Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

**ATTENDU** le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

**ATTENDU** le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674) (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution 172-CMSA-25-02-14-04 du conseil de module des sciences de l'administration du 14 février 2025 concernant l'approbation du rapport d'évaluation des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674) et les recommandations qui en découlent (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution 163-SCE-368 de la sous-commission des études tenue le 11 mars 2025, laquelle confirme que le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674) satisfait les exigences de la Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQO et recommande à la commission des études de recevoir le dossier (annexe 3);

**ATTENDU** les explications de Martine Nadon, vice-doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Stéphanie Fecteau, appuyée par Andréanne Gélinas-Proulx,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674);

**D'INVITER** le conseil de module des sciences administratives à donner suite, au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**Résolution sous  
embargo jusqu'à l'annonce  
officielle de la personne  
récipiendaire par l'UQO**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 424-CE-3424**

concernant l'avis de la commission des études à la rectrice relatif à l'attribution d'un doctorat honoris causa (2025)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 424<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 27 mars 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** la Politique relative aux prix et aux distinctions de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection, institué en vertu de la Politique relative aux prix et aux distinctions de l'UQO, à l'effet d'octroyer un doctorat honoris causa à une candidate qui s'est distinguée de façon exceptionnelle par ses réalisations professionnelles et personnelles, tel qu'il appert de la description faite en séance par la rectrice;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 1.4 de ladite politique, la rectrice doit prendre avis de la commission des études sur la ou les candidatures suggérées par le comité de sélection;

**ATTENDU** la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité de sélection;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Gabriel Lafond Bassil, appuyée par Véronique Le Gall,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis positif à la rectrice afin que cette dernière requière du conseil d'administration de l'UQO une recommandation favorable à l'effet d'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais, à :

- [sous embargo]

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 424-CE-3425**

concernant l'avis de la commission des études à la rectrice relatif à l'attribution d'un doctorat honoris causa (2025)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 424<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 27 mars 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec*;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection, institué en vertu de la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'UQO, à l'effet d'octroyer un doctorat *honoris causa* à un candidat qui s'est distingué de façon exceptionnelle par ses réalisations professionnelles et personnelles, tel qu'il appert de la description faite en séance par la rectrice;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 1.4 de ladite politique, la rectrice doit prendre avis de la commission des études sur la ou les candidatures suggérées par le comité de sélection;

**ATTENDU** la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité de sélection;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Gabriel Lafond Bassil, appuyée par Véronique Le Gall,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis positif à la rectrice afin que cette dernière requière du conseil d'administration de l'UQO une recommandation favorable à l'effet d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais, à :

- [sous embargo]

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet